

# REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Session du **2<sup>ème</sup> trimestre 2023**  
Séance du **15 mai 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le quinze mai à dix-neuf heures, le Conseil municipal de SILLINGY, dûment convoqué le neuf mai, s'est réuni en session ordinaire à la salle d'animation au Chef-Lieu, sous la présidence de Monsieur Yvan SONNERAT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 29 Secrétaire de séance : Philippe LANGANNE

	Présent	Absent	Pouvoir donné à		Présent	Absent	Pouvoir donné à
Yvan SONNERAT	X			Liliane BORTOLUZZI			LANGANNE Philippe
Karine FALCONNAT	X			Isabelle RAVIER	X		
Ludovic MONDONGO		Exc.		Isabelle DUMONT	X		
Fabienne DREME	X			Jérôme CHAMOSSET	X		
Guy PONTAROLLO	X			Nathalie DAVIET	X		
Carole BERNIGAUD	X			Guillemette SCHALBURG			PONTAROLLO Guy
Eric FRULLINO			SONNERAT Yvan	Vanessa LEBAILLY		X	
Yolande BAUDIN			BERNIGAUD Carole	Grégoire BALLANSAT		X	
Philippe LANGANNE	X			Luc DUBOIS	X		
Gérard FLUTTAZ	X			Jean-Marc STEDILE			DUBOIS Luc
Jean-Claude PERCEVAL			DALLEVET Roger	Sophie FORNUTO		X	
Christine PEPIN	X			Séverine CARTIER	X		
Alain GIMENEZ	X			Corinne BRUCHE		X	
Roger DALLEVET	X			David DEVULDER	X		
Pierre AGERON	X						

**Délibération N°2023-050 AFFAIRES PERISCOLAIRES – REGLEMENT DES SERVICES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES**

VU le code général des collectivités territoriales,  
ENTENDU l'exposé de Mme l'Adjointe aux affaires scolaires, périscolaire et au personnel, selon lequel :

La commune de Sillingy organise les temps périscolaires sur les trois écoles ainsi que les mercredis. Un accueil de loisirs est également proposé aux enfants durant les périodes des vacances scolaires.

Afin de déterminer les modalités d'inscription et de présenter le fonctionnement de ces activités, un règlement des activités péri et extrascolaires a été élaboré en commission scolaire en partenariat avec un groupe de travail constitué de parents, d'élus et d'agents du service enfance jeunesse.

Ce règlement définit :

- Les modalités d'inscription et d'annulation
- Les différents modes de paiement, les délais, les pénalités
- L'organisation des différents temps périscolaires et extrascolaires (horaire, lieu)

Les tarifs seront adoptés lors d'une prochaine séance du conseil municipal.

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération	N°2023-050	AFFAIRES PERISCOLAIRES – REGLEMENT DES SERVICES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES
--------------	------------	---

- Il est proposé au Conseil municipal :
- D'approuver le règlement des activités péri et extrascolaire pour l'année scolaire 2023-2024 joint en annexe de la présente délibération

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,




Type de scrutin :	Public	Nombre de votants	24	Majorité absolue	13
POUR(S)		CONTRE(S)		ABSTENTION(S)	
24		0		0	

ADOpte cette proposition.

Délibéré en séance publique, à SILLINGY, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Yvan SONNERAT.

Le secrétaire de séance,  
Philippe LANGANNE.



Délibération exécutoire compte tenu :

De sa transmission en Préfecture le : 16/05/2023

De sa mise en ligne le : 17/05/2023

